



# PROCES-VERBAL - Assemblée Générale 2018

Dimanche 10 décembre 2017 au Club-House l'Amorce

- PARTICIPANTS :**
- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>28 Personnes présentes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 13 membres du CA (Arnoud /Babula Donischal /Jost /Lebreton/Pelletier/ Rouvière B. / Rouvière C./Spolmayer / Simon/Tauleigne / Wipf/ Zwickert J.C.)</li> <li>▪ 4 garde-pêche (Bouanani/Babula/Habecker/Metz)</li> </ul> | <p><b>3 Personnes excusées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hamoneau</li> <li>▪ Zwickert B</li> </ul> | <p><b>Divers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mr Losser (adjoint au maire chargé des sports à la mairie de Guebwiller).</li> <li>▪ Mr Groelly Alexis (adjoint au maire de Lautenbach).</li> </ul> |
|--|---|---|

- INTRODUCTION :**
- Ouverture de la séance à 9h24. **Le président remercie les membres et les élus présents** et excuse les absents. Il se réjouit de constater qu'il n'y a des "nouveaux" dans la salle et précise qu'**une assemblée générale est le lieu où les pêcheurs s'expriment**. Une minute de **recueillement** est observée en mémoire notamment de Patrice Lainé.

**Approbation du  
PV DE L'AG DU  
04/12/16 :**

- Le secrétaire fait une **synthèse du procès-verbal de l'AG 2017** du 04 décembre 2016. Ce dernier est soumis au vote et **approuvé à l'unanimité** par l'assemblée.

**RAPPORT MORAL  
DU PRESIDENT**

- Année 2017 très satisfaisante à plusieurs égards :
  - **Trésorerie excédentaire** pour la troisième année consécutive (environ 9 500 €). Ce qui permet de disposer d'un capital d'environ 30 000 €. Réserve utile au vu des travaux à venir. La période de rigueur suite à la reconstruction du home est maintenant derrière nous.
  - **La jeune réciprocity continue de se développer de façon inespérée** et ne suscite quasiment plus aucune crainte. Sainte-Marie et Sainte-Croix Aux Mines rejoindront le mouvement l'an prochain. De ce fait, 92% des baux de pêche détenus par les AAPPMA et la Fédé 68 seront désormais réciprocity. Reste à convaincre la vallée de la Weiss, Lautenbach-Zell, Walheim, Illfurth et Burnhaupt.
  - **L'heure du tout internet pour la vente des cartes de pêche est arrivée.** Plus aucune carte papier dans le département en 2018. Les Pêcheurs du Florival sont prêts depuis 2014 et proposent trois solutions : le site de la FNPF, les permanences au club house et l'Amazone qui est notre dépositaire local.
- Quelques points moins réjouissants :
  - **Baisse du nombre de jeunes.** Ces fluctuations sont cycliques et les adolescents reviennent souvent dans leur AAPPMA d'origine une fois qu'ils sont eux-mêmes parents. Il faut néanmoins dynamiser nos actions afin d'attirer ce public qui représente l'avenir de notre association.
  - Nous sommes en retard par rapport au développement d'**hébergements labellisés** pour le tourisme-pêche. Or notre situation dans la vallée serait propice à ce genre d'activité.
  - **La sécheresse en 2017** a été catastrophique et meurtrière pour de nombreuses espèces piscicoles piégées lors d'as secs sur la Lauch, L'Ill et la Doller. La Fédé 68 ne pourra plus à elle seule assumer les missions de sauvegarde du poisson. Il est important que les SAGE et le Conseil Départemental viennent à la rescousse pour effectuer les pêches de sauvegarde qui risquent malheureusement de se multiplier. Nous sommes toujours en déficit hydrique. Une réunion entre Fédé, DTT, CD et Alsace Nature aura lieu en janvier pour prévoir un plan d'action et anticiper les périodes de sécheresse. Nous devons plus que jamais jouer notre rôle de sentinelles.
  - La mortalité de carpes liée à l'envasement de l'étang n°1 pose problème. **Des travaux de curage et d'enrochement sont nécessaires.** Mais cela passe par un financement et des solutions techniques appropriées qui restent à étudier.

**Procès-Verbal Assemblée Générale 2018**

A. A. P. P. M. A GUEBWILLER - "Les Pêcheurs du Florival"

Président : Jean-Claude Zwickert - 03 89 76 48 51 - jcz@peche-guebwiller.fr - 12, rue du Bois Fleuri 68500 Guebwiller

## RAPPORT D'ACTIVITES

- Le secrétaire a résumé **les principales activités organisées** en interne et les manifestations ou nous avons représenté notre AAPPMA, avec un rappel des objectifs et un bilan pour chaque action. Le tout illustré par un diaporama. Ouverture, Concours Interne, 24 Hrs de Pêche, Fête de la Pêche, Forum des associations, Rencontre des trois frontières. Le concours ne sera pas reconduit l'an prochain (fréquentation et rentabilité) et la Fête de la Pêche sera remplacée par une manifestation bien plus ambitieuse programmée en Août (Festi-Pech').
- Puis il a fait le **bilan des APN**. Neuf séquences avec sept animateurs. Fréquentation en baisse (5 jeunes en moyenne). Ceci confirme qu'il faut impérativement travailler notre communication en amont, afin de toucher plus de public. D'autre part, le stage envisagé n'a pas eu lieu faute de temps suffisant pour le préparer. Ce ne sera plus le cas l'an prochain, nous serons prêts. Deux cannes déboîtées supplémentaires ont été achetées pour l'école de pêche grâce aux excédents budgétaires réalisés.
- Il a également dressé un état des lieux par rapport aux **journées de travail**. Fréquentation en baisse mais travaux réalisés. Le principe du premier samedi du mois est reconduit. Deux nourrissages des carpes ont été effectués en novembre et deux opérations sont prévues pour la fin de l'hiver. Hervé sera désormais notre nouveau responsable des travaux.
- Pour terminer, le secrétaire a quantifié et justifié les **repeuplements** effectués.
  - 600 kg de truites Fario de souche Baerenbach au lac du Ballon
  - 150 kg de carpes dans l'étang n°1 : travaux probables, donc repeuplement peu pertinent.
  - 400 kg de carpes royales (étang n°2)
  - 100 kg de tanches (étang n°2)
  - 100 kg de gardons (programmé pour la fin de l'hiver).

## COMPTE RENDU FINANCIER

- **Le trésorier a présenté le compte de résultats**. Il a détaillé les dépenses et les recettes en distinguant d'une part l'AAPPMA et d'autre part les étangs.
  - AAPPMA : Recettes 9 671.45 € / Dépenses 6 273.24 € / soit un excédent de 3 398.21 €
  - Options : Recettes 16 115.28 € / Dépenses 10 041.38 € / soit un excédent de 6 073.90 €**L'excédent global est de : 9 472.11 €**
- Puis le trésorier a présenté les **soldes des trois comptes de l'AAPPMA** (au 30 novembre 2017).  
Compte courant : 2 173.89 € - Livret épargne : 25 000.00 € - Compte buvette : 2 536.63 €  
**Soit un total de 29 710.52 €**

## COMPTE RENDU DES REVISEURS AUX COMPTES

- Nos deux réviseurs aux comptes Maurice Paal et Henri Riber ont procédé à la révision des comptes. Henri Riber certifie que les comptes annuels clos le 30/11/17 sont réguliers et donnent une image sincère et fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.
- **Le livre de compte a été certifié exact.**
- Suite à quoi, les membres ont validé les comptes à l'unanimité : **quitus a été donné au trésorier.**
- **Les deux réviseurs se sont proposés pour renouveler leur mission en 2018.**

## COMPTE RENDU DES GARDES

- Guy Metz a présenté l'analyse des résultats enregistrés au fil des sorties de nos gardes au lac.
  - **112 sorties effectuées** contre 52 en 2016. L'objectif "des 100" fixé l'an dernier est atteint.
  - **427 Pêcheurs contrôlés** contre 260 l'an dernier.
  - Notre lac est bien gardé. Les gardes ont été remerciés et plus particulièrement Benoit qui totalise 54 montées.
  - La baisse des cartes départementales et la **hausse des cartes interfédérales** sont confirmées pour la troisième année consécutive.
  - **68% des pêcheurs contrôlés sont de note AAPPMA**. Les autres AAPPMA sont très faiblement représentées dans nos contrôles.
  - En moyenne nos gardes contrôlent 3.7 pêcheurs par sortie.
- Yannick Habecker sera assermenté pour la saison à venir.
- Le président précise que la garderie de la Fédération du Haut-Rhin est en cours de réorganisation, afin d'aider humainement et financièrement (défraiement) les AAPPMA à garder efficacement les baux qu'elles ont accepté de mettre en réciprocité.

## REGLEMENT ET TARIFS 2018

- **Le président fait le point sur le tarif de toutes les cartes** de pêche en précisant et en justifiant s'il y a lieu le montant des augmentations :

### Procès-Verbal Assemblée Générale 2018

A. A. P. P. M. A GUEBWILLER - "Les Pêcheurs du Florival"

Président : Jean-Claude Zwickert - 03 89 76 48 51 - jcz@peche-guebwiller.fr - 12, rue du Bois Fleuri 68500 Guebwiller

Globalement, la CPMA augmente de 40 cts - La part reversée aux AAPPMA augmente de 60 cts et deux euros supplémentaires reviennent à la Fédération 68 pour les cartes départementales (le succès rapide de la réciprocité nécessite un léger rééquilibrage financier).

Ce qui se traduit concrètement comme indiqué ci-dessous :

- Carte Interfédérale (I) : elle passe de 95,00 € à 96,00 €
  - Carte Adulte départementale (A) : elle passe de 72,00 à 75,00 €
  - Carte découverte Femme (DF) : elle passe de 32,00 à 33,00 €
  - Carte personne mineure (M) : elle passe de 17,00 à 20,00 € (uniformisation sur le Grand Est)
  - Carte découverte jeune de -12 ans (DJ) : 6,00 € (montant inchangé)
  - Carte Hebdomadaire (H) : tarif inchangé à 32,00 €
  - Carte journalière eaux libres (CJ) : elle passe de 15,00 à 16,00 €
  - Carte journalière étangs : tarif inchangé à 10,00 € (5,00 € pour un jeune de moins de 12 ans)
- Les options annuelles étangs restent inchangées : 30,00 € pour les adultes (hommes) et 14,00 € pour les autres.

Les tarifs 2018 sont soumis à l'approbation et au vote des membres. **Ils sont approuvés à l'unanimité.**

- **Dans un second temps, le secrétaire présente le seul changement apporté au règlement 2018.** Il s'agit de l'autorisation de pêcher le carnassier le mercredi, du 1<sup>er</sup> novembre au dernier dimanche de janvier. Jusqu'à présent cette pratique était autorisée les weekends et jours fériés.

### BUDGET PREVISIONNEL 2018

**Le président présente un budget qu'il qualifie de "tout simple", avec les dépenses et les recettes traditionnelles.**

- Côté AAPPMA:
  - Le nombre de cartes vendues devrait être identique à celui de 2017, mais le montant des retours est majoré de 250,00 € pour tenir compte de l'augmentation de 60 cts précisée en amont.
  - Le retour CHI-EHGO-URNE sera très probablement plus important.
  - Les subventions locales (Mairie) et pour les APN restent inchangées.
  - Les subventions pour les beaux et les repeuplements restent identiques.
  - Les dépenses sont identiques à celles de l'année écoulée.

On arrive ainsi à un équilibre à 9 588 €, dont 4 233 € de capacité d'autofinancement.
- Côté étangs (options) :  
Du grand classique, dans la mesure où les recettes et les dépenses 2017 sont reconduites (le repeuplement est quasiment le seul poste à être revu à la hausse). Le budget prévisionnel est équilibré à 16 728,00 € avec une possibilité d'autofinancement de 5 500,00€.

La marge de manœuvre pour l'an prochain est donc estimée à 9 733,00 €

Notons que les éventuels travaux à l'étang n°1 et l'organisation de Festi-Pech' ne sont pas pris en compte dans l'élaboration de ce budget prévisionnel.

**Le budget n'a suscité aucune remarque ou question et a été adopté par vote à l'unanimité des membres présents.**

### DEMISSION DU PRESIDENT

- **Le président qui souhaite passer le relais à la jeunesse** et qui travaille à ce projet et en parle depuis plus d'un an **s'apprête à remettre au secrétaire sa lettre de démission.** Il précise qu'il reste membre du conseil d'administration.
- Mais avant cela, il se lance dans une **émouvante rétrospective de son action durant plus de 20 ans** à la présidence de l'AAPPMA. Le bilan est illustré d'un diaporama. Il est conséquent et remarquable. Il s'articule sur plusieurs axes : Parcours électif-Actions pour l'halieutisme -Les Travaux - L'incendie de 2008 et la reconstruction de Club-House - La trésorerie - L'évolution des effectifs.
- **Après une longue séance d'applaudissements, le président présente sa démission de la fonction de président.**

### INTERUPTION DE SEANCE

La séance est interrompue. **Un conseil d'administration exceptionnel est organisé avec pour seul ordre du jour l'élection d'un nouveau président.** Les membres du CA s'isolent et procèdent aux votes.

### REPRISE DE L'AG ORDINAIRE

- La séance reprend avec l'annonce du résultat des votes
- Mathieu Wipf a été élu président à l'unanimité.
- Laurent Donischal a été élu secrétaire à l'unanimité.
- Jean-Claude Zwickert a été nommé deuxième vice-président et président honoraire.

#### Procès-Verbal Assemblée Générale 2018

A. A. P. P. M. A GUEBWILLER - "Les Pêcheurs du Florival"

Président : Jean-Claude Zwickert - 03 89 76 48 51 - jcz@peche-guebwiller.fr - 12, rue du Bois Fleuri 68500 Guebwiller

- **Le nouveau président entame une allocution** afin de remercier le CA pour la confiance qu'il lui accorde et surtout l'ancien président pour le travail colossal accompli depuis 20 ans.
- **Il rassure les pêcheurs** en précisant que la continuité sera privilégiée et que Jean-Claude restera à nos côtés pour que la transition soit progressive.
- **Il annonce enfin quelques éléments de son projet** (halieutisme, travaux, vie associative...)

#### POINTS DIVERS

- Marc Simon a demandé des **éclaircissements concernant le droit de pêche par rapport à la prise de la glace aux étangs** (Carnassier). Nous déciderons en CA si la règle actuelle doit être précisée, mais la logique voudrait qu'à partir du moment où 50 % de l'étang est gelé, la pêche est suspendue (l'appréciation du garde faisant foi).

#### CLOTURE

- Mot de félicitation et d'encouragement de la part de Mr Groelly.
- Discours de soutien, de Mr Didier Losser.
- Le nouveau président a clos l'AG ordinaire à 12h21 et a invité tout le monde au verre de l'amitié.

A Guebwiller, le 10 Décembre 2017

Le Président,  
Jean-Claude Zwickert



Le Secrétaire  
Mathieu Wipf

